

Animation et Sport : deux secteurs en pleine évolution en région

*État des lieux de l'emploi et de la formation
en Provence - Alpes - Côte d'Azur*





ÉDITO

Depuis le début des années 2000, l'ORM porte une mission d'observation des métiers de l'Animation et du Sport de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Cette mission a réalisé de nombreux projets très diversifiés : des travaux d'observation mais aussi des actions de coordination, d'accompagnement dans la mise en place des actions régionales.

Dans le cadre de mise en place d'une nouvelle gouvernance du Sport et d'une politique nouvelle en faveur de la jeunesse, ce Panorama n° 7, soulignant que les secteurs de l'animation et du Sport sont en pleine évolution depuis plusieurs années, permet de faire un point objectif et actualisé sur l'état de l'emploi et de la formation de ces deux secteurs dans notre région.

Cette publication a ainsi la vocation d'éclairer les acteurs, en premier lieu la DRDJSCS PACA qui a commandité ce travail. Elle constitue un outil d'aide à la décision pour leurs futures actions.

Philippe Cottet
Président de l'ORM

Directeur de publication

Philippe Cottet

Réalisation

Anne-Sophie Dumortier
avec la collaboration de
François Kermarc
(DRDJSCS PACA)

Conception graphique, PAO

Gaël Martinez
Anna Chaldjian

SOMMAIRE

INTRODUCTION : LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION	4
01. L'EMPLOI DANS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT	5
1. L'emploi dans le secteur du Sport.....	6
2. L'emploi dans les métiers de l'Animation et de l'encadrement sportif.....	8
3. Zoom sur les professions libérales dans les activités sportives.....	15
02. LES DIPLÔMES PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION ET DU SPORT	20
1. Les sessions de formation de l'Animation et du Sport.....	21
2. Les profils des stagiaires en formation.....	22
3. Les diplômés de l'Animation et du Sport.....	24
4. Les candidats VAE pour des diplômes de l'Animation et du Sport.....	24
5. Zoom sur les apprentis préparant un diplôme de l'Animation et du Sport.....	26

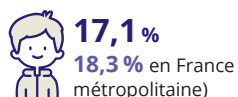
INTRODUCTION : LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

DÉMOGRAPHIE

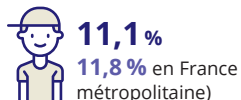
POPULATION



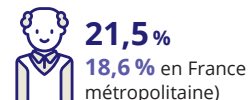
LES MOINS DE 15 ANS



LES MOINS DE 25 ANS

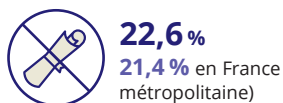


LES 65 ANS ET PLUS

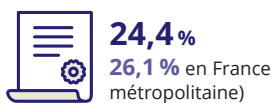


POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 À 64 ANS SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ

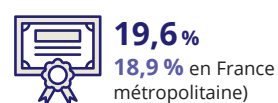
AUCUN DIPLÔME



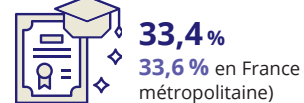
CAP, BEP OU ÉQUIVALENT



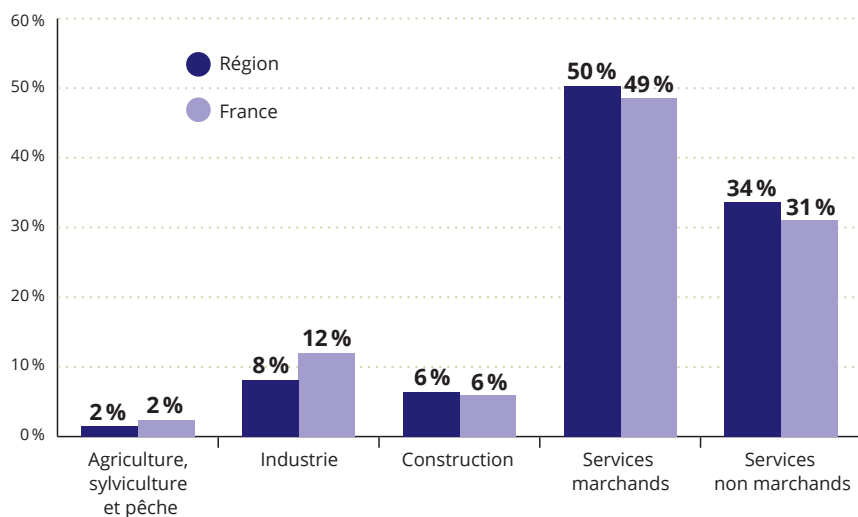
BAC OU ÉQUIVALENT



DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR



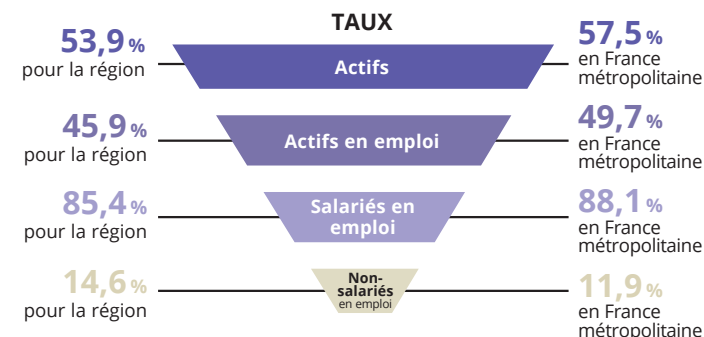
EMPLOI TOTAL PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ AU 31.12.2016



La région se distingue par une part plus élevée de personnes âgées, de non-diplômés, d'actifs au chômage et de travailleurs non salariés. De plus, son économie est davantage orientée vers les activités de services (marchands et non marchands) que vers l'industrie. Les employeurs ont plus recours aux emplois aidés. Dès lors, la baisse des contrats aidés est plus marquée en région qu'en France.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour la région : **8,1 % TAUX DE CHÔMAGE** 7,8 % en France métropolitaine



EMPLOIS AIDÉS (SECTEURS MARCHAND ET NON MARCHAND)

20 760
CONTRATS D'APPRENTISSAGE
soit + 2,2 %
en plus sur un an
(+ 2,5 % en France)

2 893
EMPLOIS D'AVENIR
soit - 48,8 %
en un an
(- 48,3 % en France)

2 529
CUI-CAE
soit - 32,2 %
en un an
(- 26,6 % en France)

Source : Direccte - Chiffres clés, édition 2018 ; Insee - Recensement de la population 2013-2017 millésimé 2015 - Traitement ORM.

01

L'EMPLOI DANS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT

L'ESSENTIEL

- Les métiers de l'Animation et du Sport, en région Provence – Alpes – Côte d'Azur, rassemblent **près de 22 000 emplois** (11 057 encadrants sportifs et 10 869 professionnels de l'animation).
- Ces emplois se sont accrus à un rythme beaucoup plus soutenu que pour l'ensemble des métiers, entre les deux recensements.
- Cette croissance s'accompagne néanmoins d'une baisse des emplois stables au profit d'une croissance des contrats à durée limitée et des emplois aidés (surtout pour les professionnels de l'animation).
- **Les professionnels de l'Animation** (96 % d'animateurs socioculturels et 4 % de directeurs de centre culturel et de loisirs) sont :
 - Très majoritairement des femmes (les trois quarts des animateurs). Un quart ont moins de 25 ans.
 - Six sur dix sont au moins titulaires d'un diplôme de niveau bac et la part des non-diplômés se réduit.
 - Leurs conditions d'emploi sont moins favorables que pour l'ensemble des métiers : ils

sont beaucoup plus souvent embauchés en CDD ou en contrat aidé et près de la moitié sont à temps partiel.

→ *Le premier secteur employeur est l'administration publique (qui rassemble un tiers des emplois).*

- **Les encadrants sportifs** (moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels) optent de plus en plus souvent pour le statut de non-salarié (principalement travailleur indépendant). C'est le cas pour 36 % d'entre eux. Ce sont :

→ *Pour les deux tiers des hommes. 14 % ont moins de 25 ans mais 46 % ont plus de 40 ans (part qui s'accroît sensiblement depuis 2010).*

→ *Près de huit sur dix ont un diplôme de niveau bac et plus, près de cinq sur dix sont titulaires d'un diplôme du supérieur (+ 10 points depuis 2010).*

→ *Les conditions d'emploi des salariés sont meilleures que celles des professionnels de l'Animation (plus de contrats stables et de temps complet) mais moins bonnes que pour l'ensemble des métiers.*

→ *La plus grande partie des employeurs relèvent des activités des clubs sportifs et de l'enseignement des disciplines sportives.*

- **La demande d'emploi** dans les métiers de l'Animation et du Sport **a fortement augmenté** entre 2016 et 2017. Les demandeurs d'emploi de longue durée sont plus nombreux (même si leur proportion reste en deçà de celle enregistrée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région).

- **6 400 professionnels libéraux exercent dans les activités sportives**, en région. Près d'un tiers d'entre eux sont concentrés dans les Hautes-Alpes.

→ *Un sur trois est une femme et un sur dix a plus de 60 ans.*

→ *La moitié exercent une activité salariée à côté de l'activité libérale (contre un quart pour l'ensemble des professionnels libéraux de la région).*

→ *Près de la moitié ont opté pour le statut de micro-entrepreneur (contre un peu plus d'un quart pour l'ensemble des professionnels).*

1. L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DU SPORT

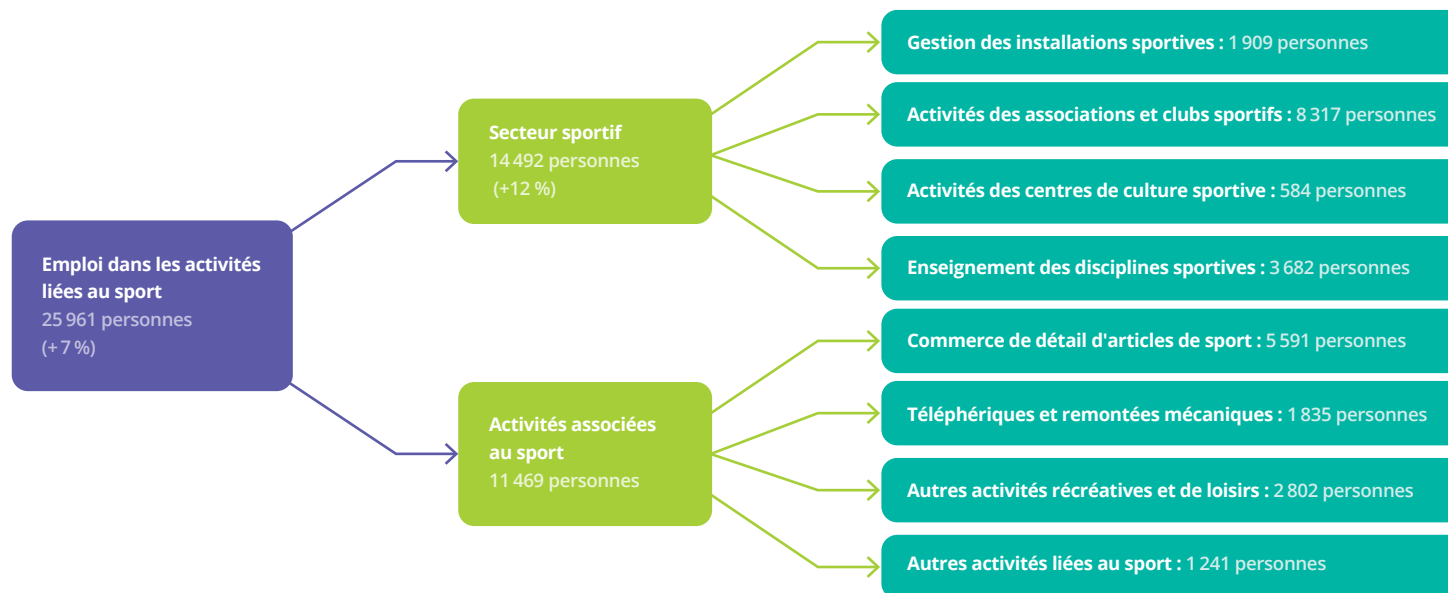
NOTE PRÉALABLE

Dans cette partie, on s'intéresse à l'activité des employeurs du Sport quels que soient les métiers exercés au sein du secteur (techniques, administratifs...).

Le secteur peut-être identifié à travers plusieurs codes spécifiques aux activités sportives de la nomenclature d'activités françaises (NAF). Ce n'est pas le cas du secteur de l'Animation pour lequel il n'existe pas de codes spécifiques.

Près de 26 000 personnes sont en emploi dans le secteur sportif et autres activités associées au sport. L'emploi y a donc augmenté de 7 % entre les deux recensements alors que l'emploi total a stagné dans la région sur la même période. Cette dynamique provient surtout de la croissance de l'emploi dans le secteur sportif (+ 12 %).

SCHEMA 1 NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES ACTIVITÉS LIÉES AU SPORT



Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 (comparé au RPLR 2008-2012 millésimé 2010) - Traitement ORM.

TABLEAU 1 LA CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS LES ACTIVITÉS LIÉES AU SPORT

	Activité de l'établissement	2015	2010	Variation 2010-2015
3012Z	Construction de bateaux de plaisance	291	543	- 47 %
3092Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	8	27	- 72 %
3230Z	Fabrication d'articles de sport	309	242	+ 28 %
4764Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	5 591	5 841	- 4 %
4939C	Téléphériques et remontées mécaniques	1 835	1 911	- 4 %
7721Z	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	634	493	+ 29 %
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	3 682	3 076	+ 20 %
9311Z	Gestion d'installations sportives	1 909	1 943	- 2 %
9312Z	Activités de clubs de sports	7 532	7 345	+ 3 %
9313Z	Activités des centres de culture physique	584	95	+ 515 %
9319Z	Autres activités liées au sport	785	500	+ 57 %
9321Z	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	568	551	+ 3 %
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs	2 802	2 233	+ 25 %
Total		26 530	24 800	+ 7 %

Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 (comparé au RPLR 2008-2012 millésimé 2010) - Traitement ORM.

L'emploi dans le secteur sportif en 2015, c'est :

- 14 500 personnes ont un emploi dans le Sport (emploi à titre principal) en région :
 - 41 % de femmes (41 % en 2010)
 - 13 % ont moins de 25 ans (15 % en 2010)
 - 13 % ont plus de 55 ans (10 % en 2010)
- 25 % de non-salariés, c'est-à-dire employeurs et/ou travailleurs indépendants (19 % en 2010) ; ils sont 56 % dans l'enseignement des disciplines sportives (44 % en 2010). Parmi les salariés :
 - 72 % de CDI et fonctionnaires (71 % en 2010)

19 % de CDD y compris contrats saisonniers (22 % en 2010)
4 % d'apprentis et stagiaires (2 % en 2010)
5 % de contrats aidés (3 % en 2010)

- De plus en plus de diplômés du supérieur
 - 13 % ne possèdent aucun diplôme (19 % en 2010)
 - 15 % possèdent un diplôme de niveau CAP-BEP (17 % en 2010)
 - 29 % sont titulaires d'un diplôme de niveau bac (28 % en 2010)
 - 43 % sont diplômés de l'enseignement supérieur, universitaire ou autre (36 % en 2010)

2. L'EMPLOI DANS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DE L'ENCADREMENT SPORTIF

NOTE PRÉALABLE

Dans cette partie, on s'intéresse aux métiers exercés par les actifs en emploi.

TABLEAU 2 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR DÉPARTEMENTS

	Département 06	Département 13	Département 83	Départements 04, 05 et 84	Région
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	2 414	3 296	2 346	3 001	11 057
Animateurs socioculturels et de loisirs	1 878	4 135	2 399	2 068	10 480
Directeurs de centre socioculturel et de loisirs	60	169	90	71	390
Total	4 352	7 600	4 835	5 140	21 927

Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 - Traitement ORM.

La croissance de l'emploi, dans les métiers de l'Animation comme dans le Sport, a été plus forte que pour la moyenne régionale tous métiers confondus. Cette croissance s'explique en partie par la politique d'emplois aidés (notamment le dispositif emplois d'avenir) durant cette période, qui a accentué les embauches.

Dans l'Animation, les emplois sont principalement concentrés autour des

grandes agglomérations. En revanche, les emplois de moniteurs sportifs sont répartis sur tout le territoire régional. Certains départements comme les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes accueillent de nombreux encadrants sportifs de nature. Ainsi, 27 % des encadrants sportifs exercent leur activité dans les départements les moins peuplés de la région (alors qu'ils rassemblent 17 % de la population régionale).

2.1. LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

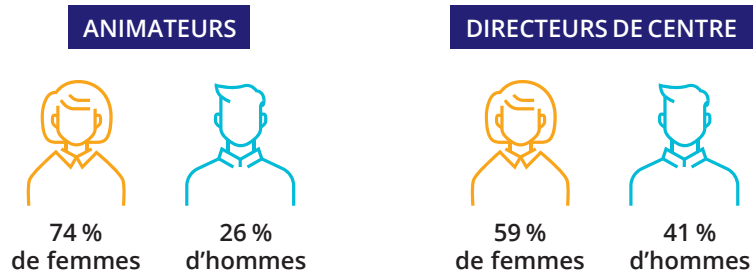


TABLEAU 3 L'EMPLOI DANS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

	2015		2010	Évolution 2010-2015	Part des femmes en 2015	
	Femmes	Hommes				Ensemble
Animateurs socioculturels et de loisirs	7 749	2 731	10 480	9 539	+ 10 %	74 %
Directeurs de centre socioculturel et de loisirs	230	160	390	273	+ 43 %	59 %
Total	7 979	2 891	10 870	9 812	+ 11 %	73 %

Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 (comparé au RPLR 2008-2012 millésimé 2010) - Traitement ORM.

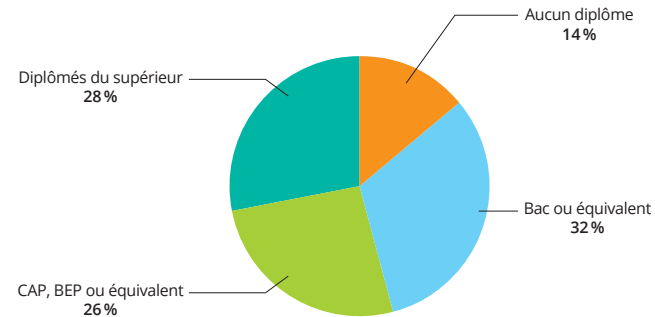
Profil des professionnels de l'Animation

• Un quart de salariés de moins de 25 ans

Les personnes qui occupent un poste d'animateur socioculturel sont très jeunes (plus d'un quart des effectifs). En revanche, les directeurs de structures sont très majoritairement des personnes de 40 ans et plus.

• Quatre professionnels sur dix sont peu ou pas diplômés

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DES PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ



Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 - Traitement ORM.

Six professionnels de l'Animation sur dix sont titulaires d'un diplôme de niveau bac ou de l'enseignement supérieur. 14 % ne possèdent aucun diplôme (17 % des animateurs). La part des non-diplômés s'est réduite depuis 2010 au profit de niveaux CAP, BEP. Les autres niveaux demeurent dans des proportions similaires depuis cinq ans.

Les directeurs de structure sont beaucoup plus diplômés que les animateurs socioculturels : 60 % d'entre eux possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 28 % des animateurs).

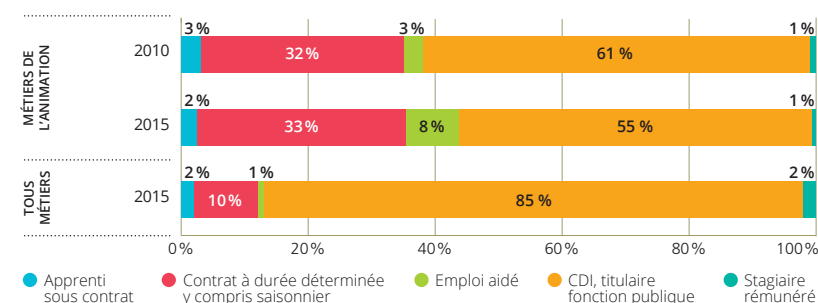
Des conditions d'emploi peu stables pour les professionnels de l'Animation

L'ensemble des professionnels de l'Animation est salarié. Il n'y a pas de non-salariés (donc pas de travailleur indépendant professionnel de l'Animation).

Parmi eux, la majorité est en contrat à durée indéterminée (54 %) mais cette proportion est bien en dessous de la moyenne tous métiers (85 %). 8 % ont signé un contrat d'emploi aidé (notamment un emploi d'avenir).

• Beaucoup de contrats à durée déterminée

GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DES PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION SELON LA NATURE DE LEUR CONTRAT DE TRAVAIL



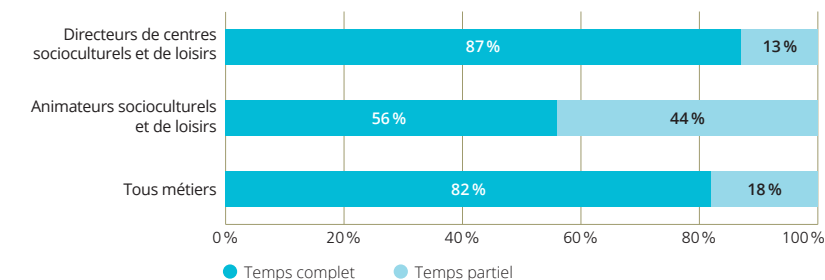
Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 (comparé au RPLR 2008-2012 millésimé 2010) - Traitement ORM.

Entre 2010 et 2015, la part des emplois de professionnels de l'Animation en CDI se réduit (- 6 points). À l'inverse, les contrats à durée limitée sont plus fréquents et surtout les emplois aidés, dont la part a fortement augmenté (+ 5 points), essentiellement du fait de la mise en place du dispositif « emplois d'avenir ». En effet, en région, l'Animation a été un des premiers secteurs d'embauche de jeunes dans le cadre de ce dispositif.

Se pose dorénavant la question du devenir de ces emplois aidés et plus généralement de l'évolution de l'emploi dans un secteur où les employeurs subissent de plein fouet la suppression des emplois aidés et la baisse notable des subventions accordées aux associations.

• Près de la moitié de salariés à temps partiel

GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION DES PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION SELON LE TEMPS DE TRAVAIL



Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 (comparé au RPLR 2008-2012 millésimé 2010) - Traitement ORM.

Près de la moitié des animateurs socioculturels et de loisirs travaillent à temps partiel (13 % seulement pour les directeurs).

Les études de terrain montrent que beaucoup d'entre eux cumulent plusieurs contrats à temps partiel dans le secteur, assurant ainsi des activités dans le périscolaire, les centres aérés, les centres de vacances... notamment en début de carrière ou avant l'obtention d'un diplôme professionnel.

- L'administration publique, premier employeur des professionnels de l'Animation

TABLEAU 4 RÉPARTITION DES PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION SELON L'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR

	Répartition des emplois
Administration publique générale	34 %
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	14 %
Accueil de jeunes enfants	11 %
Action sociale sans hébergement n.c.a.	7 %
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	4 %
Enseignement primaire*	3 %
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	3 %
Hébergement social pour personnes âgées	1 %
Activités hospitalières	1 %
Autres activités récréatives et de loisirs	1 %
Autres secteurs d'activité	21 %
Total (10 869 professionnels de l'animation)	100 %

* Enseignement primaire dispensé en écoles élémentaires publiques ou privées, qui comprend aussi l'enseignement en ligne et les autres services d'enseignement primaire.

Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 - Traitement ORM.

L'administration publique est le premier employeur de professionnels de l'Animation en 2015 comme en 2010, et ce de façon plus marquée (3 points de plus en cinq ans). Elle rassemble un tiers des emplois. L'aménagement des rythmes scolaires a aussi incité les établissements d'enseignement à embaucher ces professionnels durant la période observée. Cependant, les orientations gouvernementales prises depuis la fin 2017 en matière d'éducation pourraient infléchir ce mouvement.

2.2. LE MÉTIER D'ENCADRANT SPORTIF

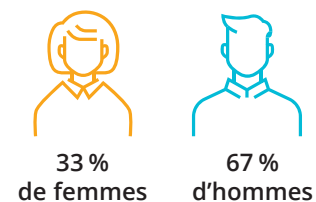


TABLEAU 5 L'EMPLOI DANS LE MÉTIER D'ENCADRANT SPORTIF

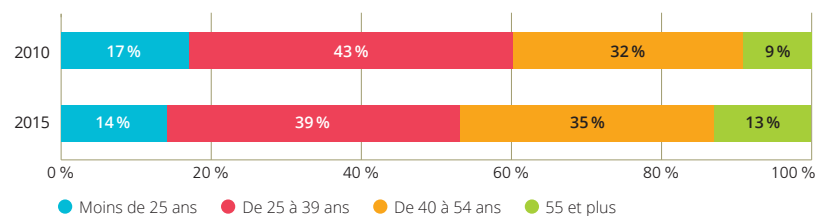
	2015		2010	Évolution 2010-2015	Part des femmes en 2015	
	Femmes	Hommes	Ensemble Effectifs			
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	3 620	7 437	11 057	9 662	+ 14 %	33 %

Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 (comparé au RPLR 2008-2012 millésimé 2010) - Traitement ORM.

Profil des encadrants sportifs

- De plus en plus d'encadrants sportifs seniors

GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION DES ENCADRANTS SPORTIFS SELON LEUR ÂGE

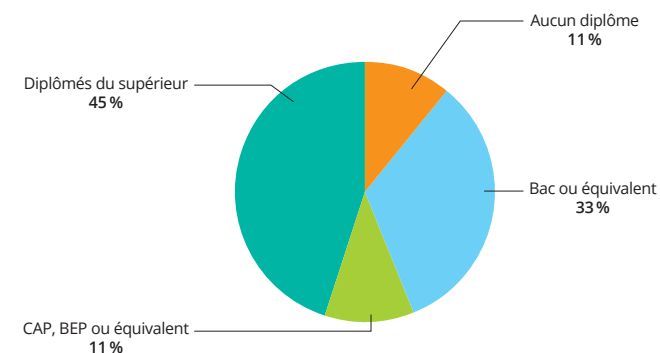


Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 (comparé au RPLR 2008-2012 millésimé 2010) - Traitement ORM.

Les personnes qui occupent un poste d'encadrant sportif sont de moins en moins jeunes (14 % de moins de 25 ans en 2015 contre 17 % en 2010). En revanche, la part des travailleurs de 40 ans et plus est passée de 41 % à 48 % en cinq ans. On peut donc faire carrière dans l'enseignement sportif et même devenir un encadrant sportif senior (13 % ont 55 ans et plus).

- Près de la moitié de titulaires de l'enseignement supérieur

GRAPHIQUE 5 RÉPARTITION DES ENCADRANTS SPORTIFS SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ



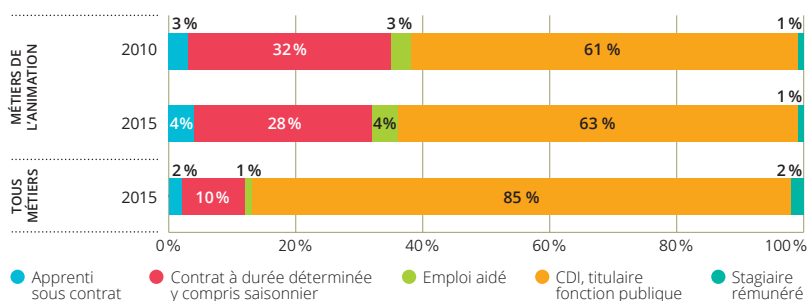
Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 - Traitement ORM.

45 % des encadrants sportifs sont dorénavant titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire, Dejeeps ou DESJEPS). C'est 10 points de plus en cinq ans.

Un tiers possèdent un diplôme équivalent au bac (46 % en 2010). On observe donc un glissement de diplôme des professionnels du niveau bac vers le niveau supérieur (bac + 2 ou plus).

De plus en plus de travailleurs indépendants

Contrairement à l'Animation, la part des encadrants sportifs exerçant à leur compte est très élevée. En effet, 36 % d'entre eux sont non salariés. Cette proportion, beaucoup plus élevée que celle observée pour l'ensemble des actifs de la région (14 %), est en nette augmentation sur cinq ans (+ 6 points).

GRAPHIQUE 6 RÉPARTITION DES EMPLOIS D'ENCADRANT SPORTIF SELON LE TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL

Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 (comparé au RPLR 2008-2012 millésimé 2010) - Traitement ORM.

Parmi les salariés, la majorité sont en contrat à durée indéterminée (63 %), soit une part moins élevée que la moyenne régionale (85 %). Près d'un tiers sont des contrats de courte durée : 28 % sont des contrats à durée déterminée et 4 % des emplois aidés.

L'apprentissage (4 % des salariés) a aujourd'hui le même poids que l'emploi en contrats aidés.

On notera que, dans ce secteur, beaucoup de professionnels cumulent les deux statuts de travailleur indépendant et de salarié.

Près d'un tiers des travailleurs sont à temps partiel ce qui incite les encadrants sportifs à cumuler les activités professionnelles dans le secteur sportif ou dans un autre secteur. Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée en 2010 (+ 2 points).

Les secteurs d'activité des encadrants sportifs

TABLEAU 6 RÉPARTITION DES ENCADRANTS SPORTIFS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR

	Répartition des emplois
Activités de clubs de sports	30 %
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	23 %
Administration publique générale	9 %
Gestion d'installations sportives	4 %
Autres activités liées au sport	3 %
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	3 %
Autres activités récréatives et de loisirs	3 %
Téléphériques et remontées mécaniques	2 %
Activités des centres de culture physique	2 %
Défense	2 %
Autres secteurs d'activité	19 %
Total (11 057 encadrants sportifs)	100 %

Source : Insee - Recensement de la population 2013-2017, millésimé 2015 - Traitement ORM.

Les encadrants sportifs exercent en premier lieu dans les clubs et associations sportives. Néanmoins, ils sont de plus en plus nombreux à s'orienter vers l'enseignement des disciplines sportives, afin d'exercer leur métier de façon autonome (+ 5 points depuis 2010).

2.3. LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE L'ANIMATION ET DU SPORT

Évolution de la demande d'emploi dans l'Animation et le Sport

TABEAU 7 LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (DEFM) DANS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT EN RÉGION

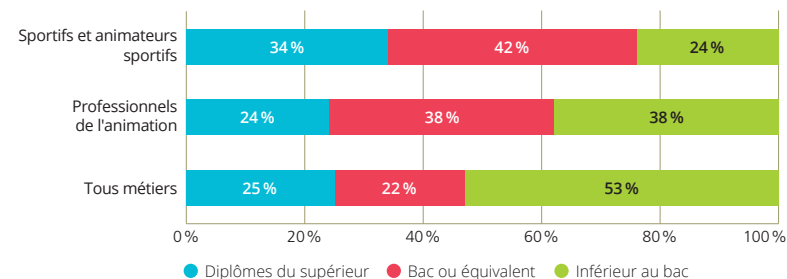
	Hommes	Femmes	Total DEFM A, B, C au 31.12.2017	Dont moins de 25 ans	Évolution sur un an
Professionnels de l'Animation socioculturelle	1 827	4 519	6 346	25 %	+ 11 %
Sportifs et animateurs sportifs	3 262	1 336	4 598	18 %	+ 12 %
DEFM tous métiers en Provence - Alpes - Côte d'Azur	251 489	258 578	510 067	13 %	+ 3,5 %

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC, au 31.12.2016 et au 31.12.2017 – Traitement ORM.

Profil des demandeurs d'emploi dans ces métiers

- 29 % d'hommes dans l'Animation ; 71 % d'hommes dans le Sport (49 % pour les DEFM tous métiers).
- 25 % de moins de 25 ans dans l'Animation ; 18 % dans le Sport (13 % pour les DEFM tous métiers).
- 38 % de peu ou pas diplômés dans l'Animation ; 24 % dans le Sport (53 % pour les DEFM tous métiers).
- 62 % de demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an à Pôle emploi dans l'Animation ; 60 % dans le Sport (57 % pour les DEFM tous métiers).

GRAPHIQUE 7 NIVEAU DE DIPLÔME DES DEMANDEURS D'EMPLOI DU SPORT ET DE L'ANIMATION

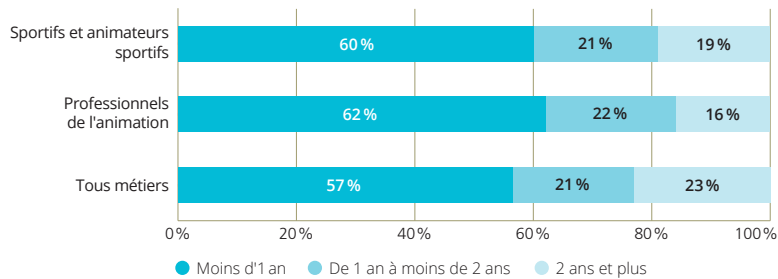


Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC, au 31.12.2016 et au 31.12.2017 – Traitement ORM.

Les demandeurs d'emploi professionnels de l'Animation sont majoritairement titulaires d'un niveau bac ou d'un diplôme inférieur au bac.

Ils sont aussi plus jeunes que l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Pour le sexe, l'âge et le diplôme, les répartitions de 2017 sont similaires à celles observées en 2016.

GRAPHIQUE 8 L'ANCIENNETÉ DE LA DEMANDE D'EMPLOI DU SPORT ET DE L'ANIMATION

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC, au 31.12.2016 et au 31.12.2017 – Traitement ORM.

Les demandeurs d'emploi visant ces deux métiers sont très majoritairement inscrits depuis moins d'un an à Pôle emploi. Cela suppose qu'ils retrouvent plus facilement un emploi et/ou que les périodes d'alternance emploi/chômage sont plus régulières.

Néanmoins, en 2017, la part des demandeurs d'emploi de plus d'un an d'ancienneté a augmenté de 4 points pour les professionnels de l'Animation ; c'est la part des demandeurs d'emploi de plus de deux ans d'ancienneté qui s'est accrue pour les sportifs, dans les mêmes proportions.

Il apparaît plus difficile de retrouver un emploi en 2017. La fin des contrats aidés semble déjà se répercuter sur l'emploi dans ces métiers.

3. ZOOM SUR LES PROFESSIONNELS LIBÉRALES DANS LES ACTIVITÉS SPORTIVES

3.1. LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX EN RÉGION

110 665 professionnels sont identifiés en région¹. 47 % d'entre eux sont des professionnels de la Santé ; 6 % appartiennent au domaine Juridique et 47 % exercent dans le domaine Technique et cadre de vie. Les professionnels des activités liées au Sport appartiennent à ce dernier domaine. On en compte 6 409 en région.

¹ Dumortier A.-S. et Inthavong S., *Qui sont les professionnels libéraux en Provence - Alpes - Côte d'Azur ?*, « Grand angle », n° 12, ORM, décembre 2018.

3.2. LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX DES ACTIVITÉS SPORTIVES

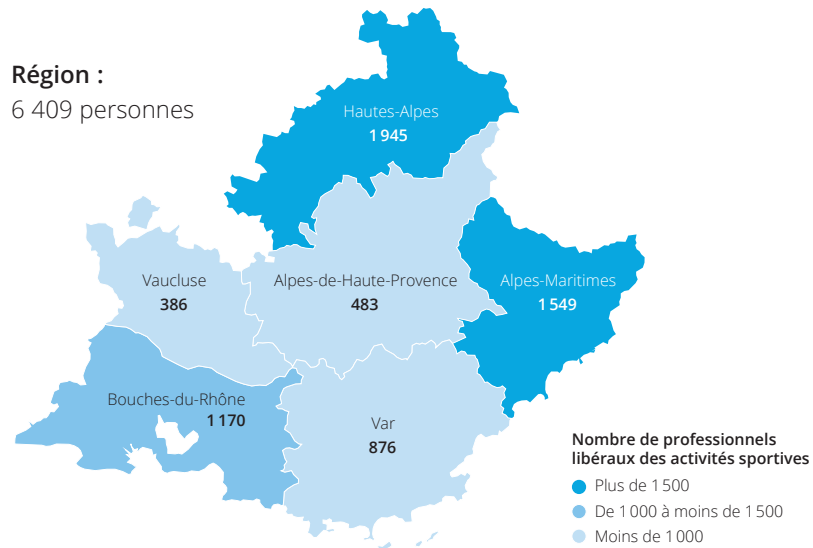
TABLEAU 8 LES EFFECTIFS DÉPARTEMENTAUX DE PROFESSIONNELS LIBÉRAUX PAR DOMAINE ET SOUS-DOMAINE

	04	05	06	13	83	84	Région
Santé	1 458	1 473	11 874	21 922	10 649	5 023	52 399
Juridique	95	89	1 937	3 213	993	517	6 844
Technique et cadre de vie	1 569	2 892	14 213	18 296	9 474	4 968	51 412
Conception et maîtrise d'œuvre	124	135	1 300	2 200	978	533	5 270
Expertise et conseil	368	310	5 169	7 208	3 003	1 621	17 679
Comptabilité, assurance et finance	82	88	963	1 319	656	335	3 443
Enseignement	196	182	1 762	2 693	1 408	743	6 984
Intermédiaires du commerce de gros	67	58	1 505	1 515	1 168	519	4 832
Professions artistiques	89	56	392	452	337	211	1 537
Activités liées au Sport	483	1 945	1 549	1 170	876	386	6 409
Services	142	102	1 422	1 484	955	539	4 644
Audiovisuel, presse, cinéma	15	13	136	231	81	72	548
Autres	3	3	15	24	12	9	66
Total des professions libérales	3 122	4 454	28 024	43 431	21 116	10 508	110 655
Répartition	3 %	4 %	25 %	39 %	19 %	9 %	100 %
Population (répartition en %)	3 %	3 %	22 %	40 %	21 %	11 %	100 %
Densité des professionnels libéraux*	1 932	3 184	2 587	2 165	2 034	1 895	2 220

* Nombre de professionnels pour 100 000 habitants.
Source : Insee - Base non-salariés 2015 - Traitement ORM.

Parmi les professionnels libéraux des activités sportives, près d'un tiers exercent dans le département faiblement peuplé des Hautes-Alpes. La densité de professionnels libéraux tous métiers est très élevée dans ce département : on en compte 3 184 pour 100 000 habitants.

La densité de professionnels libéraux sportifs y est aussi particulièrement importante : on compte 1 390 professionnels sportifs pour 100 000 habitants alors que la densité régionale est de 129 pour 100 000 habitants.

**CARTE 1 RÉPARTITION DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX
DES ACTIVITÉS SPORTIVES, PAR DÉPARTEMENT**

Source : Insee – Base non-salariés 2015 – Traitement ORM.

30 % des professionnels libéraux des activités sportives exercent dans les Hautes-Alpes. C'est le département qui accueille le plus de professionnels des activités liées au sport, devant les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône.

Entre 2010 et 2015, le nombre de ces professionnels du sport a augmenté dans des proportions similaires aux professionnels du domaine Technique et cadre de vie (+ 53 % contre + 34 % pour l'ensemble des professionnels libéraux de la région).

**3.3. CARACTÉRISTIQUES DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX
DES ACTIVITÉS LIÉES AU SPORT**

- **Moins de femmes** : 32 % de femmes contre 48 % pour l'ensemble des professionnels libéraux de la région.
- **Plus de jeunes** :
 - 22 % ont moins de 30 ans (9 % en moyenne régionale de l'ensemble des professionnels libéraux) et 40 % ont entre 30 et 44 ans (35 % en moyenne régionale).
 - 10 % de professionnels seniors (60 ans et plus) contre 17 % pour l'ensemble.

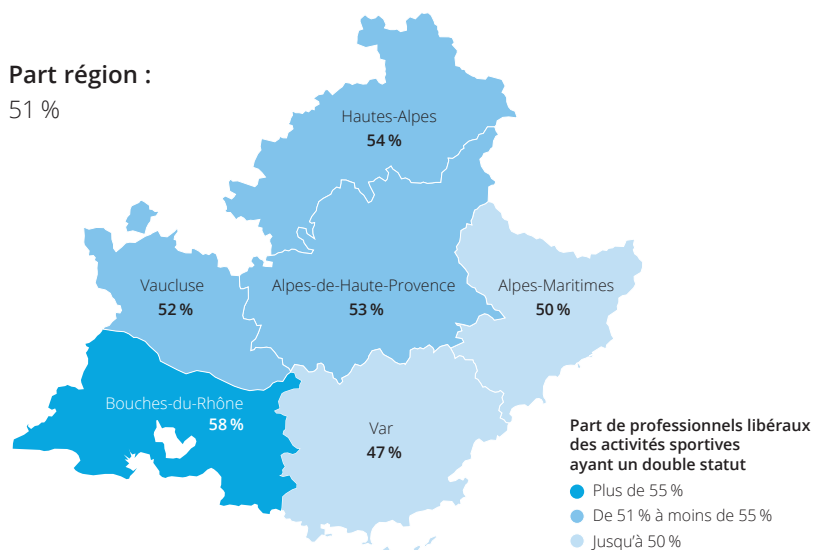
Toutefois, on observe des différences notables d'un département à l'autre. Les seniors représentent 13 % des professionnels des Hautes-Alpes alors qu'ils ne dépassent pas 6 % dans les Bouches-du-Rhône. Les disciplines sportives développées sur les territoires de montagne (escalade, ski, haute montagne) sont encadrées par des professionnels d'âge plus avancé. À l'inverse, les activités nautiques le sont par des professionnels beaucoup plus jeunes. Ceci explique sans doute en partie ces différences d'âge.

Une majorité de professionnels avec un double statut (libéral/salarié)

CARTE 2 RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES PROFESSIONNELS DES ACTIVITÉS SPORTIVES AYANT UN DOUBLE STATUT

Part région :

51 %



Source : Insee – Base non-salariés 2015 – Traitement ORM.

La moitié des professionnels libéraux des activités liées au Sport exercent aussi une activité salariée (un quart pour l'ensemble des professionnels libéraux). Ils évoluent donc avec le double statut de professionnel libéral et de salarié.

Cette pratique est plus répandue dans les Bouches-du-Rhône (58 % de professionnels ayant un double statut) et dans les départements alpins (53 % et 54 %) que dans le Var (47 %).

Beaucoup plus de micro-entrepreneurs dans le Sport

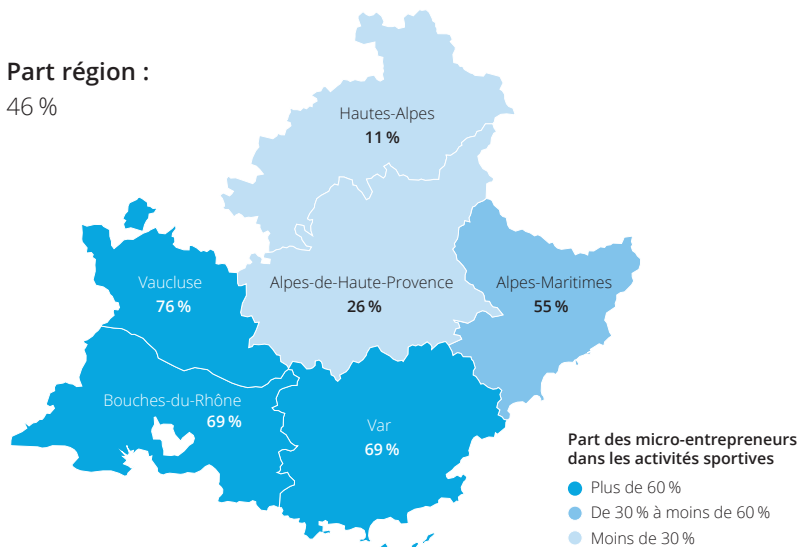
L'année 2009 marque la création du régime d'auto-entrepreneur, régime accessible aux non-salariés dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas les seuils fiscaux prévus par la loi. Ce régime a attiré de nombreux travailleurs, notamment les femmes et les jeunes souhaitant démarrer une activité indépendante.

En 2015, on compte 30 000 micro-entrepreneurs (régime qui a remplacé celui d'auto-entrepreneur en décembre 2014), soit 27 % de l'ensemble des professionnels libéraux. Technique et cadre de vie est le domaine le plus impacté par la création de ce régime. Un an après sa création, un quart des professionnels avaient opté pour le statut d'auto-entrepreneur.

**CARTE 3 RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES MICRO-ENTREPRENEURS
DANS LES ACTIVITÉS SPORTIVES**

Part région :

46 %



Source : Insee – Base non-salariés 2015 – Traitement ORM.

46 % des professionnels libéraux dans le Sport sont micro-entrepreneurs. Là encore, on observe de grandes différences territoriales : dans le Vaucluse, plus des trois quarts des professionnels libéraux du sport sont sous statut de micro-entrepreneur, et dans les Bouches-du-Rhône ils sont sept sur dix. En revanche, dans les Hautes-Alpes, seul un professionnel sur dix est micro-entrepreneur.

Dans le Vaucluse, 44 % des professionnels libéraux sont des femmes et 76 % sont auto-entrepreneurs. Seuls 2 % sont employeurs et 8 % ont 60 ans et plus. On retrouve ici le profil des encadrants en sports équestres, discipline particulièrement présente sur le département.

Un profil qui diffère sensiblement des professionnels libéraux classiques**TABLEAU 9 LA COMPARAISON DES PROFILS SELON LE RÉGIME
CHOISI PAR LE PROFESSIONNEL LIBÉRAL**

Micro-entrepreneurs dans le Sport	Ensemble des professionnels libéraux dans le Sport
<ul style="list-style-type: none"> • 46 % des professionnels libéraux du Sport • 43 % de femmes • Moins de 1 % d'employeurs • 60 % de double statut salarié/profession libérale • 26 % de moins de 30 ans • 6 % de 60 ans et plus 	<ul style="list-style-type: none"> • 27 % de micro-entrepreneurs • 32 % de femmes • 3 % d'employeurs • 51 % de double statut salarié/profession libérale • 22 % de moins de 30 ans • 10 % de 60 ans et plus

Source : Insee – Base non-salariés 2015 – Traitement ORM.

Dans le sport, le profil des micro-entrepreneurs diffère de celui des professionnels libéraux. En premier lieu, ce sont beaucoup plus souvent des femmes (43 % contre 32 % pour l'ensemble des professionnels libéraux). Ils sont plus nombreux à avoir moins de 30 ans et à exercer une activité salariée à côté de cette activité libérale.

02

LES DIPLÔMES PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION ET DU SPORT

L'ESSENTIEL

- **Au cours de l'année 2016-2017, 3 300 personnes** en formation ont préparé un diplôme de l'Animation et du Sport des ministères en charge de la jeunesse et des sports
- Cela représente **221 sessions de formation**. Trois quarts d'entre elles relèvent du secteur sportif et un quart de l'animation. Une quarantaine de disciplines sportives sont dispensées en région.
- Le diplôme très majoritairement préparé, dans l'Animation comme dans le Sport, est le BPJEPS. Il rassemble **les trois quarts des effectifs en formation**.
- Dans les formations de l'animation, les stagiaires sont majoritairement des femmes, avec un âge moyen élevé (33 ans). Dans les formations liées au Sport, la présence des femmes est plus aléatoire (en fonction de la

discipline) mais elles demeurent minoritaires globalement ; les stagiaires y sont plus jeunes (moyenne d'âge autour de 27 ans).

- **85 % des stagiaires sont originaires de la région**. C'est le cas de la quasi-totalité des stagiaires de l'animation. Dans le Sport, la région est parfois l'une des seules à proposer des formations sur certaines disciplines, ce qui explique le nombre plus élevé de stagiaires originaires d'autres régions de France.
- **En 2018, 2 252 diplômes** du ministère en charge des sports ont été délivrés en région (dont 69 % de BPJEPS). Les effectifs sont en baisse du fait de la réduction des diplômés Dejeeps et de la réforme du BPJEPS à quatre UC.
- **En 2017, 221 personnes ont déposé un dossier de demande de VAE concernant un diplôme de l'Animation et du Sport**. Sept sur dix sont déclarés recevables. Parmi les personnes ayant reçu un avis favorable de

recevabilité, plus de la moitié sont passées devant un jury. 59 % d'entre elles ont obtenu une validation totale ou partielle.

- **4 330 étudiants** ont suivi une formation Staps en 2016-2017, dont 86 % étaient inscrits en licence. Les jeunes filles représentent 29 % des effectifs. Leur part s'accroît au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus universitaire.
- **Plus de 400 apprentis ont préparé un diplôme de l'Animation et du Sport**, dont un tiers de filles. Ces effectifs se sont accrus de 15 % sur un an. À ce titre, 37 formations ont été organisées : 31 en BPJEPS et six en Dejeeps. Elles intègrent 15 spécialités.
- 78 % des apprentis en fin de formation sont diplômés. **Neuf sur dix sont en situation d'emploi** à l'issue de l'obtention de leur diplôme.

1. LES SESSIONS DE FORMATION DE L'ANIMATION ET DU SPORT

Près de 3 300 stagiaires en formation préparent un diplôme de l'Animation et du Sport, en 2016-2017

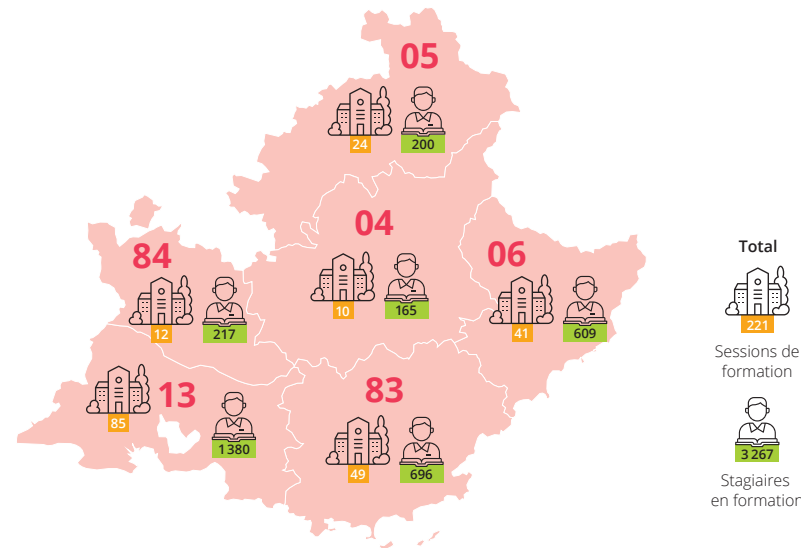
Les diplômes professionnels des ministères en charge de la jeunesse et des sports

- le Bapaat (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien) – Niveau V → ACCOMPAGNER
- le BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) – Niveau IV → ANIMER
- le Dejeys (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) – Niveau III → COORDONNER
- le DESJEPS (diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) – Niveau II → DIRIGER

Les formations complémentaires

- UCC : unité de compétences complémentaire
- CC : certificat complémentaire
- CS : certificat de spécialisation

CARTE 4 RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES SESSIONS DE FORMATION ET DES STAGIAIRES DU MINISTÈRE EN CHARGE DES SPORTS (HORS BAPAAAT, NON DISPONIBLE SUR FORÔMES)



Source : Ministère en charge des sports – Fichiers Forômes, année scolaire 2016-2017 – Traitement ORM.

Environ un quart des sessions de formation (hors formations complémentaires) relèvent de l'Animation ; elles rassemblent trois stagiaires sur dix. Une quarantaine de disciplines sportives sont dispensées dans la région.

Plus des trois quarts des stagiaires dans une session de BPJEPS (Animation ou Sport)

TABLEAU 10 RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES STAGIAIRES EN FORMATION, SELON LE DIPLÔME PRÉPARÉ

	04	05	06	13	83	84	Région
BPJEPS	121	156	444	1 056	530	206	2 513
Dejeps	19	27	92	209	79		426
DESJEPS				38			38
Certificats de spécialisation	14	12		24	24		74
Formations complémentaires et de spécialisation*	11	5	73	53	63	11	216
Total stagiaires	165	200	609	1 380	696	217	3 267

* La plupart de ces formations sont suivies dans le cadre d'une formation principale BPJEPS ou Dejeps.
Source : Ministère en charge des sports – Fichiers Forômes, année scolaire 2016-2017 – Traitement ORM.

2. LES PROFILS DES STAGIAIRES EN FORMATION



Formations de l'Animation
59 %
Formations du Sport
33 %
Âge moyen
30 ans et demi



Formations de l'Animation
41 %
Formations du Sport
67 %
Âge moyen
29 ans

Source : Ministère en charge des sports – Fichiers Forômes, année scolaire 2016-2017 – Traitement ORM.

Une présence des femmes irrégulière dans les formations sportives

Les femmes représentent six stagiaires sur dix dans les formations de l'Animation mais seulement un tiers parmi les effectifs de stagiaires sportifs. Plus précisément, au sein même des formations du Sport, la présence des femmes est très irrégulière. Leur proportion varie de 90 % dans les formations BPJEPS ou Dejeps équestres à moins de 10 % dans les formations BPJEPS Activités du cyclisme (sauf BMX), BPJEPS Activités nautiques/canoë kayak, BPJEPS parachutisme et la plupart des BPJEPS et Dejeps sports collectifs.

Des âges moyens très différents dans les formations de l'Animation et dans celles du Sport

TABLEAU 11 ÂGE MOYEN DES STAGIAIRES PAR TYPE DE FORMATION

	Animation	Sport
BPJEPS	30 ans et demi	27 ans et demi
Dejeps	51 ans et quart	30 ans
Toutes formations Animation et Sport	33 ans	28 ans

Source : Ministère en charge des sports – Fichiers Forômes, année scolaire 2016-2017 – Traitement ORM.

Le secteur de l'Animation attire des stagiaires beaucoup plus âgés (majoritairement des femmes). Certains d'entre eux ont une expérience professionnelle dans le métier de longue date. La formation permet sans doute d'accentuer les chances de stabiliser son emploi, d'évoluer hiérarchiquement et/ou de passer des concours de la fonction publique territoriale.

Les formations sportives accueillent des stagiaires plus jeunes, souvent moins expérimentés, qui viennent se former au métier d'encadrant sportif dans une ou plusieurs disciplines en vue d'en faire un métier stable et durable.

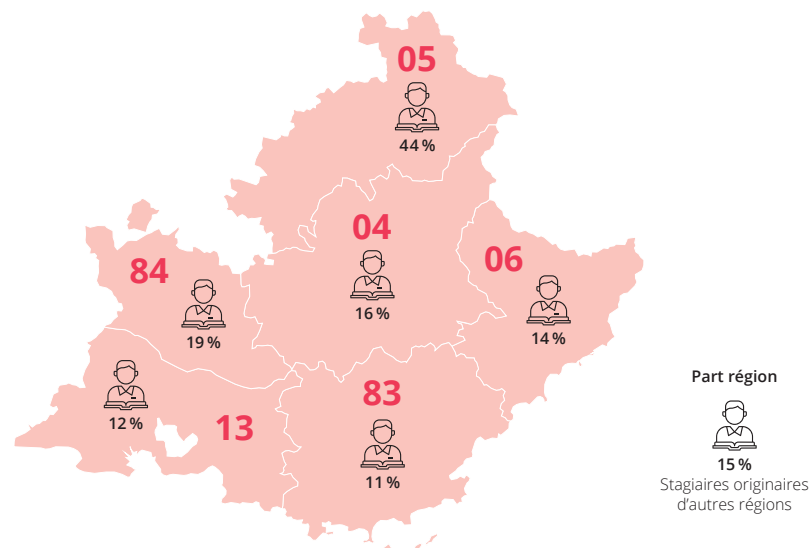
85 % des formés sont originaires de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

La plupart des stagiaires résident en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Cependant, 15 % des stagiaires se déplacent en région Provence - Alpes - Côte d'Azur pour obtenir un diplôme de l'Animation ou du Sport. Deux raisons principales expliquent cette mobilité géographique :

- Soit le département de l'organisme d'accueil est limitrophe au domicile du formé (ex : le stagiaire habite le Gard et se forme dans le Vaucluse).
- Soit la discipline sportive n'est dispensée que sur quelques sites en France. C'est le cas de la plongée subaquatique, enseignée sur trois sites : Bordeaux, Montpellier et Antibes.

Dans les formations de l'Animation, la quasi-totalité des stagiaires sont originaires de la région (96 %).

CARTE 5 PART DES STAGIAIRES ORIGINAIRES D'AUTRES RÉGIONS, SELON LE DÉPARTEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION



Source : Ministère en charge des sports, fichiers Forômes, année scolaire 2016-2017 - Traitement ORM.

On remarque ainsi que les deux départements qui attirent le plus de stagiaires non originaires de la région sont les Hautes-Alpes et le Vaucluse. Le département des Hautes-Alpes cumule l'accueil de stagiaires originaires de régions voisines (notamment de la région Auvergne - Rhône-Alpes) et de stagiaires voulant se former aux sports de montagne.

3. LES DIPLÔMÉS DE L'ANIMATION ET DU SPORT

TABLEAU 12 LES DIPLÔMES DU MINISTÈRE EN CHARGE DES SPORTS DÉLIVRÉS EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

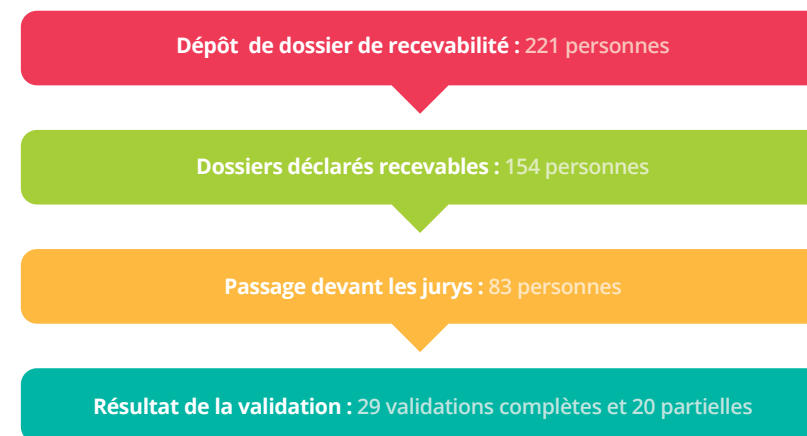
	2017			2018		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Bapaat	81	123	204	101	101	202
BPJEPS (10UC)	890	654	1 544	310	237	547
BPJEPS (4UC)	94	37	131	600	400	1 000
Dejeps	348	100	448	203	84	287
DESJEPS	24	16	40	30	19	49
Brevet d'État alpinisme				1		1
Diplômes d'État de moyenne montagne	15	3	18	23	5	28
Unités complémentaires	70	39	109	46	9	55
Certificats de spécialisation	13	3	16	25	8	33
Certificats complémentaires				29	21	50
Total diplômes délivrés	1 535	975	2 510	1 368	884	2 252

Source : Ministère en charge des sports – Fichiers Forômes, année scolaire 2016-2017 – Traitement ORM.

En 2018, la région a délivré moins de diplômes qu'en 2017, principalement du fait de la baisse des effectifs dans les formations BPJEPS (et formations complémentaires associées) et dans les Dejeps. En effet, le passage du BPJEPS 10 UC au BPJEPS 4 UC demande aux organismes quelques aménagements et donc du temps pour mettre en place les nouvelles formations. Cette baisse pourrait s'expliquer en partie par l'augmentation du niveau technique entre le BPJEPS 10 UC et le BPJEPS 4 UC, ainsi que les exigences préalables à l'entrée en formation (par exemple, obligation d'être titulaire du BNSSA pour l'entrée en formation du BPJEPS Activités aquatiques et de la natation).

4. LES CANDIDATS VAE POUR DES DIPLÔMES DE L'ANIMATION ET DU SPORT

SCHÉMA 2 LES CANDIDATS VAE POUR DES DIPLÔMES DE L'ANIMATION OU DU SPORT, AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PARCOURS, EN 2017



Source : Ministère en charge des sports – Fichiers Forômes, 2017 – Traitement ORM.

Parmi les candidats ayant reçu un avis favorable de recevabilité (154 personnes) :

- 52 % sont des femmes
- 49 % ont 40 ans et plus
- 51 % ont un diplôme de niveau bac ou plus (40 % sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur)

Parmi les candidats passés devant un jury (83 personnes) :

- 52 % sont des femmes
- 48 % ont 40 ans et plus
- 74 % ont un diplôme de niveau bac ou plus (40 % sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur)

Les trois quarts des candidats passés devant un jury VAE possèdent un niveau de diplôme au moins égal au bac. Le niveau de diplôme semble donc être déterminant dans la constitution du livret 2 du dossier VAE menant au jury.

Cette étape demande des capacités d'analyse et rédactionnelles importantes, ce qui peut freiner une partie des candidats ayant arrêté prématurément leur scolarité.

LES FORMATIONS UNIVERSITAIRES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) EN RÉGION

TABLEAU 13 LES INSCRITS DANS UN CURSUS UNIVERSITAIRES STAPS, EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

	Année scolaire 2015-2016	Année scolaire 2016-2017	Variation sur un an
Cursus licence	3 770	3 738	- 1 %
Cursus master	578	494	- 15 %
Cursus doctorat	105	98	- 7 %
Total	4 453	4 330	- 3 %

Source : Ministère de l'Éducation nationale - Enseignement universitaire, effectifs aux rentrées scolaires 2015-2016 et 2016-2017 - Traitement ORM.

Sur l'année scolaire 2016-2017, 4 330 personnes ont suivi un cursus universitaire Staps en région Provence - Alpes - Côte d'Azur. 86 % d'entre eux étaient inscrits en licence (y compris en licence professionnelle).

Part des femmes :



Licence
28 %



Master
38 %



Doctorat
40 %

Les jeunes filles représentent 29 % des effectifs globaux mais leur part s'accroît au fur et à mesure du parcours de formation : elles ne sont que 28 % en licence mais atteignent 40 % des doctorants.

5. ZOOM SUR LES APPRENTIS PRÉPARANT UN DIPLÔME DE L'ANIMATION ET DU SPORT

Plus de 400 apprentis préparant un diplôme de l'Animation et du Sport ont été accueillis dans les différents centres de formation des apprentis (CFFPPA et du CFA Futurosud), durant l'année civile 2017. Un tiers d'entre eux sont des filles. Ces effectifs se sont accrus de plus de 15 % en un an. 60 % des apprentis se concentrent sur trois diplômes : le BPJEPS activités physiques pour tous, le brevet de moniteur de football et le BPJEPS activités des sports collectifs. Le milieu professionnel semble déterminant car l'apprentissage est parfois méconnu dans certains milieux sportifs et/ou certains dirigeants n'ont pas toujours la volonté de s'engager dans une signature de contrat d'apprentissage compte tenu de certains freins².

Près de 90 % d'entre eux (362 apprentis) sont formés dans les différentes antennes du CFA Futurosud³. L'ouverture de nouvelles antennes de ce CFA sur le territoire régional et l'ouverture de nouvelles sessions de formation (en formation triathlon ou en formation brevet de moniteur de football par exemple) expliquent en partie la croissance des effectifs. On peut aussi se poser la question de l'impact de la fin du dispositif « emplois d'avenir » sur cette évolution. L'apprentissage ne devient-il pas plus attractif pour les employeurs ?

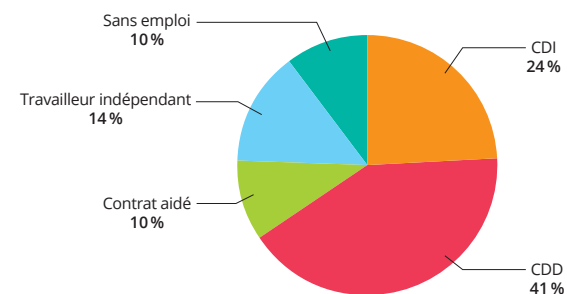
37 sessions de formations

Dans ce cadre, 31 formations BPJEPS et six formations Dejeeps ont été organisées. Elles intègrent 15 spécialités. Ces sessions représentent 106 500 heures d'apprentissage, à l'issue desquelles 223 jeunes ont été présentés à l'examen.

Situation d'emploi après l'obtention du diplôme

Parmi les 223 apprentis en dernière année de formation, 173 ont obtenu leur diplôme (78 %).

GRAPHIQUE 9 RÉPARTITION DES APPRENTIS SELON LA SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME



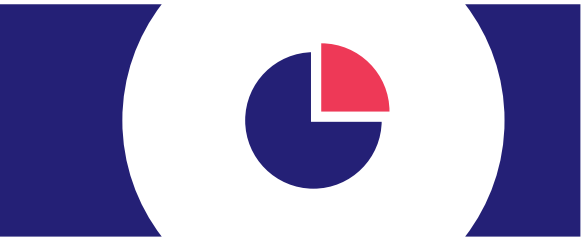
Source : Futurosud - Données 2018 - Traitement ORM.

Neuf apprentis **diplômés** sur dix sont en situation d'emploi à l'issue de l'obtention de leur diplôme. 41 % occupent un CDD et 15 % sont travailleurs indépendants.

Les diplômés en emploi sont quasiment tous restés dans le secteur du sport. Les postes occupés sont : animateurs ou éducateurs sportifs, responsables d'animation, coordinateurs et agents de développement. Ce sont donc des emplois directement liés à leur formation.

² Voir Dumortier A.-S., *Enquête sur l'apprentissage dans les métiers de l'Animation et du sport en région Provence - Alpes - Côte d'Azur*, « Rapport d'études », n° 5, ORM, septembre 2015.

³ Le CFA a aussi accueilli 133 stagiaires de la formation professionnelle et 140 jeunes issus du dispositif Sport Animation tourisme emploi (SAT emploi). Ces jeunes ne sont pas inclus ici dans les effectifs, qui ne concernent que les apprentis.



ANIMATION ET SPORT : DEUX SECTEURS EN PLEINE ÉVOLUTION EN RÉGION

ÉTAT DES LIEUX DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Quelle place pour les secteurs Animation et Sport en Provence - Alpes - Côte d'Azur ? Quelles sont leurs évolutions en matière d'emploi et de formation dans un cadre de rénovation des diplômés ?

Les métiers de l'Animation et du Sport, en région Provence - Alpes - Côte d'Azur, rassemblent près de 22 000 emplois (11 057 encadrants sportifs et 10 869 professionnels de l'animation). Les effectifs de ces emplois se sont fortement accrus ces dernières années, par le développement du statut de professionnel libéral, notamment le micro-entrepreneuriat, et par celui des contrats aidés, principalement les emplois d'avenir.

L'évolution des politiques publiques, la baisse des subventions accordées aux associations, pourraient remettre en cause cette dynamique d'embauche car les employeurs doivent revoir aujourd'hui leur gestion de ressources humaines.

CETTE PUBLICATION A BÉNÉFICIÉ
D'UN FINANCEMENT DE



Observatoire Régional des Métiers

41, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - Fax 04 96 11 56 59 - E-mail info@orm-paca.org

Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : www.orm-paca.org